







PLAQUE DE CONSOLIDATION POUR SOLS AGRICOLES

Grâce à sa conception et ses caractéristiques techniques, GREENPLAC® permet la consolidation des sols agricoles sans atténuer l'infiltration naturelle. Les alvéoles peuvent être remplies de différents types de matériaux, substrats afin d'aménager des zones minérales ou végétales.

1. Photos







2. Descriptif produit

Plaque GREENPLAC®:





Fabriquée en polyéthylène 100% recyclé, de couleur verte, la plaque Greenplac® est dotée d'un système d'assemblage sur les côtés assurant un bon maintien des plaques entre elles et empêchant la désolidarisation dès la mise en œuvre, ceci afin d'apporter stabilité, portance et résistance à la surface réalisée.

Dimensions utiles d'une plaque : 591 x 378 mm soit 0.2234 m² (soit 4.4763 plaques pour 1 m²).

Hauteur: 40 mm.

Résistance à vide : 112 T/m^2 .

Poids d'une plaque au m² : 3.80kg/m².

Résistant au gel et aux UV.

Livré assemblé par 4 plaques pour faciliter la mise en oeuvre. Conditionnement : 104 plaques soit 23.2336 m² par palette. Garantie 10 ans (Dans le respect de nos CGV et conseils de pose).

TMP CONVERT



GREENPLAC®

PLAQUE DE CONSOLIDATION POUR SOLS AGRICOLES

3. Mise en oeuvre

Selon l'usage choisi, différents types de mise en oeuvre sont possibles.

Pour le passage d'animaux, 2 possibilités :

- la pose sans fondation est préconisée sur sol drainant stabilisé ou solution temporaire.

Pour se faire, décaisser le sol de 4 cm.

Compacter à l'aide d'une plaque vibrante.

Ensuite, déposer un géotextile non tissé de 120g/m² minimum.

Poser les plaques GREENPLAC®.

Remplir les alvéoles à fleur de gravier de type 8/16.

Compacter à l'aide d'une plaque vibrante si nécessaire.

- la pose avec des fondations légères ou minimum est préconisée pour une installation durable.

Décaisser le sol entre 10 et 20 cm afin d'obtenir un fond de forme stablisé.

Poser un géotextile non tissé de 120g/m² minimum.

Répandre une couche de gravier de granulométrie 4/10 ou 6/10 sur une épaisseur comprise entre 6 et 16 cm.

Compacter à l'aide d'une plaque vibrante afin d'assurer la planéité de la surface.

Poser les plaques GREENPLAC®.

Remplir les alvéoles à fleur de gravier de type 8/16.

Compacter à l'aide d'une plaque vibrante si nécessaire.

Pour le passage de véhicules agricoles, il est préconisé de réaliser une pose avec fondations standards.

Décaisser le sol entre 30 et 50 cm afin d'obtenir un fond de forme stablisé.

Poser un géotextile non tissé de 120g/m² minimum.

A l'aide de gravier de granulométrie 20/40, réaliser une couche de fondation drainante entre 20 et 40 cm en fonction du sol.

Compacter à l'aide d'une plaque vibrante.

Poser un 2ème géotextile non tissé de 120g/m² minimum.

Répandre une couche de gravier de granulométrie 4/10 ou 6/10 sur une épaisseur de 5 cm.

Poser les plaques GREENPLAC®.

Remplir les alvéoles à fleur de gravier de type 8/16.

Compacter à l'aide d'une plaque vibrante si nécessaire.

4. Applications

GREENPLAC® permet de stabiliser des sols aussi bien pour le passage des animaux que pour celui des

engins agricoles.

Chemins d'accès.

Entrées de pâturages.

Accès aux salles de traite.

Stabulations libres.

Pourtours d'abreuvoir...

